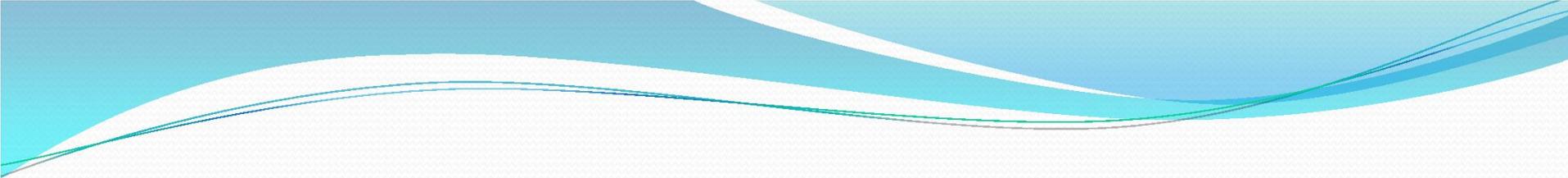


Réglementation

- 
- Réglementation
 - Les acteurs de la plongée

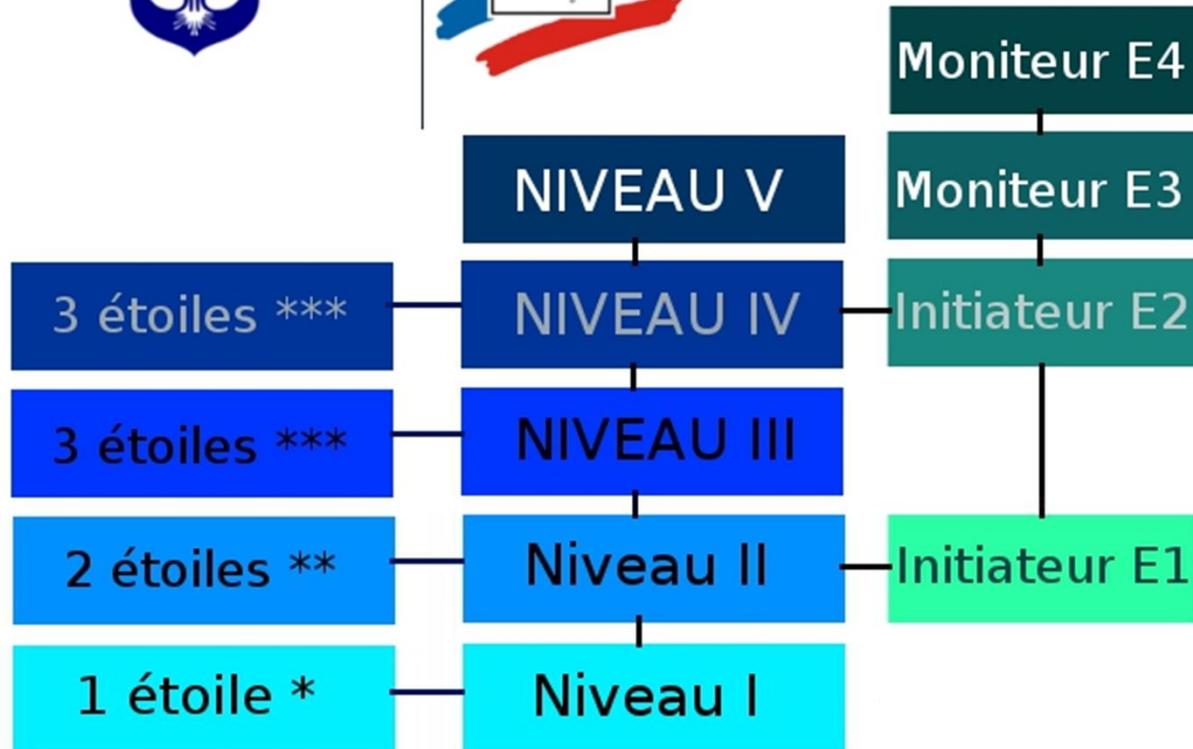
Réglementation



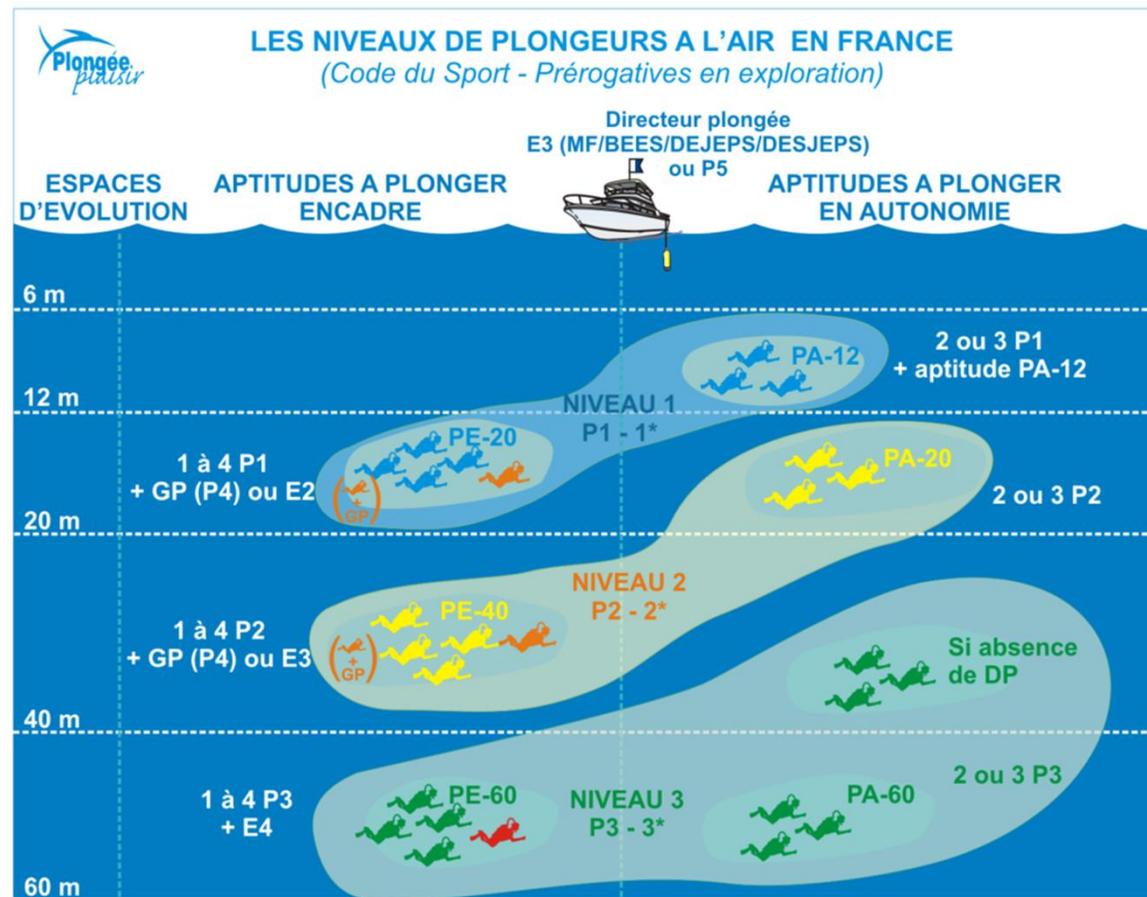
Règlementation – Code du sport

- En France, la plongée est régie par le code du sport de 1998 modifié (arrêté du 6 avril 2012)
- Le code du sport définit pour les plongées à l'air :
 - des aptitudes à plonger encadré (PE) ou en autonomie (PA) associées à 3 niveaux de plongeurs (P1 à P3)
 - un brevet de GP (P4)
 - une qualification de DP d'exploration (DPE) (niveau P5)
 - 4 niveaux d'enseignements (E1 à E4)
- Une aptitude est une « compétence reconnue » → Au-delà des brevets, le DP doit être capable d'évaluer les aptitudes du moment (carnet de plongée, connaissance des plongeurs, plongée d'évaluation)

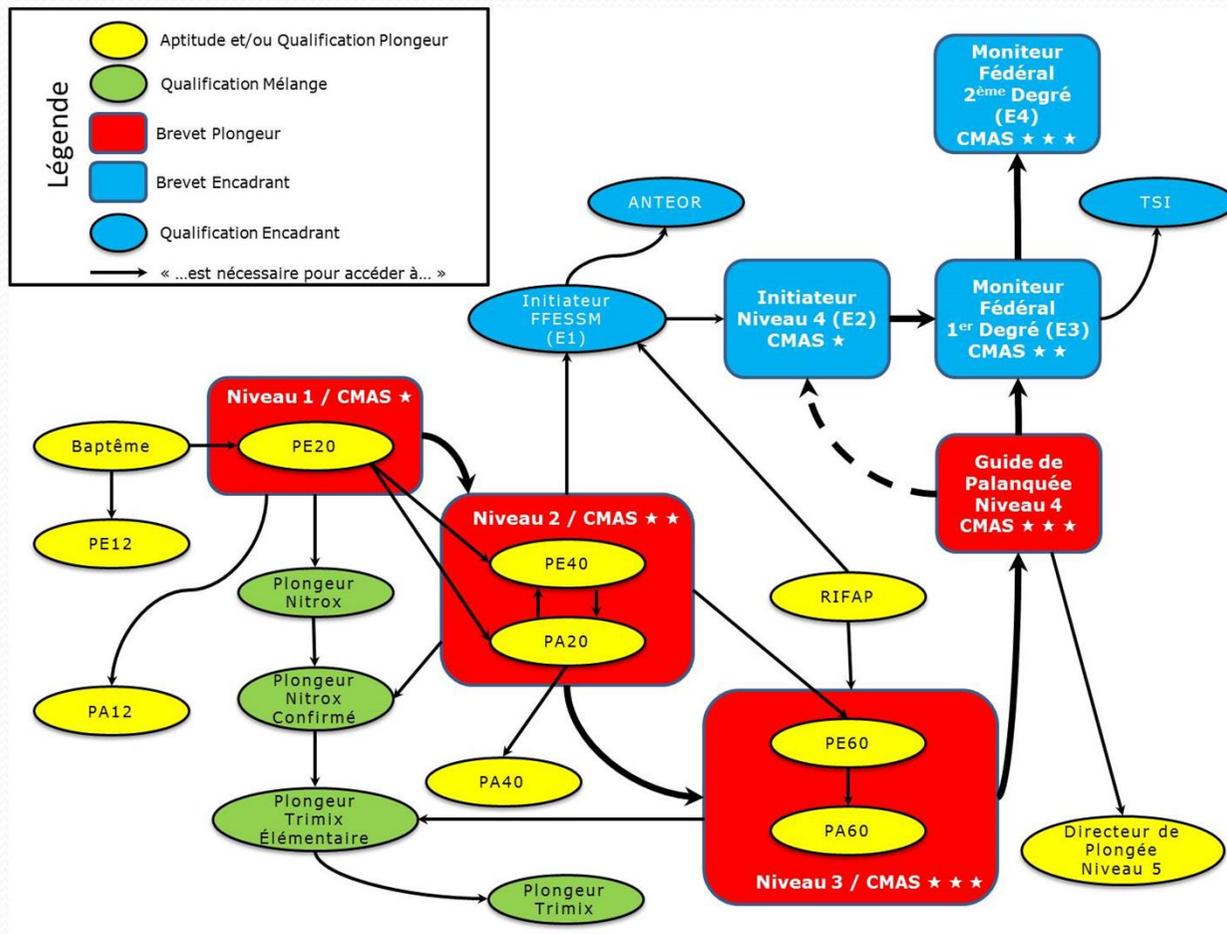
Les Niveaux



Les Niveaux



Aptitudes - Qualifications



Prérogatives N2

- Le plongeur Niveau 2 (N2) est capable de réaliser des plongées d'exploration :
 - Jusqu'à 20 m de profondeur, au sein d'une palanquée, en autonomie, sans Guide de Palanquée (GP), avec un ou deux équipiers majeurs ayant, au minimum, les mêmes compétences et en présence d'un Directeur de Plongée (DP) sur le site qui donne les consignes relatives au déroulement de la plongée.
 - Jusqu'à 40 m de profondeur, au sein d'une palanquée, avec un Guide de Palanquée (GP) qui prend en charge la conduite de la plongée.
- Ces plongées sont réalisées dans le cadre d'une organisation sécurisée, mise en place par un Directeur de Plongée (DP), selon les règles définies par le Code du Sport (CdS).
- Conditions d'accès à la formation :
 - Etre âgé de 16 ans au moins à la date de délivrance (autorisation d'un responsable légal pour les mineurs).
 - Etre titulaire du brevet de plongeur Niveau 1 (N1) de la FFESSM ou d'une certification dont les aptitudes sont jugées équivalentes pour débiter la formation.
- Permet d'accéder au brevet de N3 et d'Initiateur

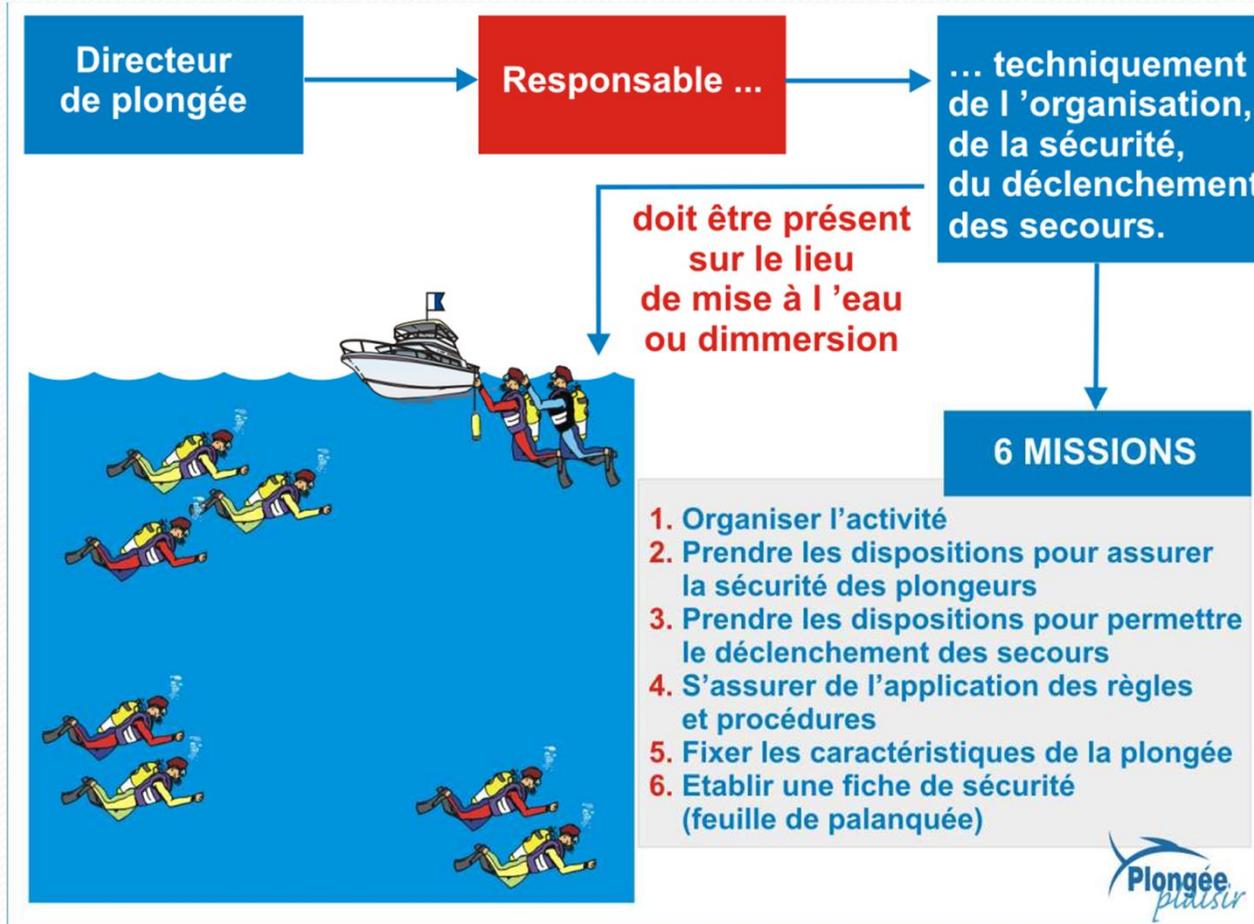
Prérogatives N3

- Le plongeur Niveau 3 (N3) est capable de réaliser des plongées d'exploration :
 - Jusqu'à 60 m de profondeur, au sein d'une palanquée, en autonomie, sans Guide de Palanquée (GP), avec un ou deux équipiers majeurs ayant, au minimum, les mêmes compétences et en présence d'un Directeur de Plongée (DP) sur le site qui donne les consignes relatives au déroulement de la plongée.
- Ces plongées sont réalisées dans le cadre d'une organisation sécurisée, mise en place par un Directeur de Plongée (DP), selon les règles définies par le Code du Sport (CdS).
- Conditions d'accès à la formation :
 - Etre âgé de 18 ans au moins à la date de délivrance.
 - Etre titulaire du brevet de plongeur Niveau 2 (N2) de la FFESSM ou d'une certification dont les aptitudes sont jugées équivalentes pour débiter la formation.
 - Etre titulaire du RIFA Plongée FFESSM à la date de délivrance.
- Permet d'accéder au brevet de N4

Matériel

- Matériel obligatoire (extrait code du sport)
 - En milieu naturel, chaque plongeur est muni d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé lui permettant de regagner la surface et de s'y maintenir. → gilet stabilisateur
 - En milieu naturel, chaque plongeur encadré au-delà de 20 mètres et chaque plongeur en autonomie est muni :
 - d'un équipement de plongée permettant d'alimenter en gaz respirable un équipier sans partage d'embout ; → Octopus
 - d'équipements permettant de contrôler les caractéristiques personnelles de sa plongée et de sa remontée. → tables, profondimètre, timer, ordinateur
 - En milieu naturel, chaque palanquée dispose d'un parachute de palier.
- Matériel conseillé
 - Eclairage
 - Boussole / Compas

Role du Directeur de Plongée



La Licence

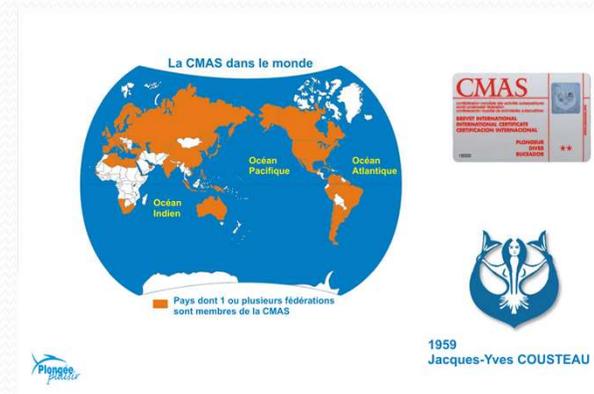
- La licence fédérale permet de :
 - Participer aux formations proposées
 - Passer des brevets de plongeur et de moniteur
 - Participer aux activités fédérales
 - Devenir acteur au sein de la FFESSM en étant élu au sein d'un comité ou d'une commission de travail
 - Bénéficier d'un contrat d'assurance en plongée valable dans le monde entier
- Validité : du 15/09 de l'année au 31/12 de l'année suivante

Les acteurs de la plongée



Organisation internationale

- La CMAS (Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques)
 - Fondée par 15 pays dont la France en 1959.
 - Ne délivre pas de brevets mais permet aux fédérations membres de délivrer des brevets portant son label assurant une reconnaissance des niveaux de plongeurs dans plus de 100 pays.
 - 3 M de plongeurs actifs pour 300 000 certifications/an (5 à 10% des brevets mondiaux).



- Des agences de certification internationales
 - PADI : Professional Association of Diving Instructor. Leader mondial.
 - SSI : Scuba Schools International (nord-américain)
 - NAUI : National Association of Underwater Instructors (américain)

Similitudes de progression

FFESSM	LIFRAS	FSSS	CMAS	PLONGEUR	NAUI	CEDIP	PADI	IDEA	BSAC
ELEMENTAIRE NIVEAU 1	PLONGEUR *	PLONGEUR 1 ETOILE	PLONGEUR *	NIVEAU 1	PASSEPORT	NIVEAU 1 PLONGEUR	OPEN WATER DIVER	OPEN WATER DIVER	ENTRY OCEAN DIVER
PLONGEUR AUTONOME NIVEAU 2	PLONGEUR **	PLONGEUR 2 ETOILES PLONGEUR 2 ETOILES	PLONGEUR **	NIVEAU 2	SCUBA DIVER PLONGEUR ADVANCE SCUBA DIVER PLONGEUR CONFIRME	NIVEAU 2 PLONGEUR EQUIPER PROFOND	ADVANCED OPEN WATER DIVER EMERGENCY FIRST RESPONSE	ADVANCED OPEN WATER DIVER DIVE MEDIC	CLUB OCEAN DIVER
PLONGEUR AUTONOME NIVEAU 3	PLONGEUR ***	PLONGEUR 2 ETOILES PLUS	PLONGEUR***	NIVEAU 3	MASTER SCUBA DIVER PLONGEUR AUTONOME	NIVEAU 3 PLONGEUR AUTONOME	RESCUE DIVER & MASTER SCUBA DIVER	RESCUE DIVER	SPORT DIVER
<small>ESPACEREMENT</small> NIVEAU 4 CAPACITAIRE	<small>ESPACEREMENT</small> PLONGEUR ****	<small>ESPACEREMENT</small> PLONGEUR 3 ETOILES	<small>ESPACEREMENT</small> PLONGEUR ****	<small>ESPACEREMENT</small> NIVEAU 4	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small> NIVEAU 4 PLONGEUR CAPACITAIRE	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small> DIVE LEADER
<small>ESPACEREMENT</small> NIVEAU 5 DIRECTEUR DE PLONGEE	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small> NIVEAU 5	<small>ESPACEREMENT</small> DIVEMASTER DIRECTEUR DE PLONGEE	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small> DIVEMASTER	<small>ESPACEREMENT</small> DIVEMASTER	<small>ESPACEREMENT</small> ADVANCED DIVER
<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small>	<small>ESPACEREMENT</small> FIRST CLASS DIVER

Passerelles - Equivalences

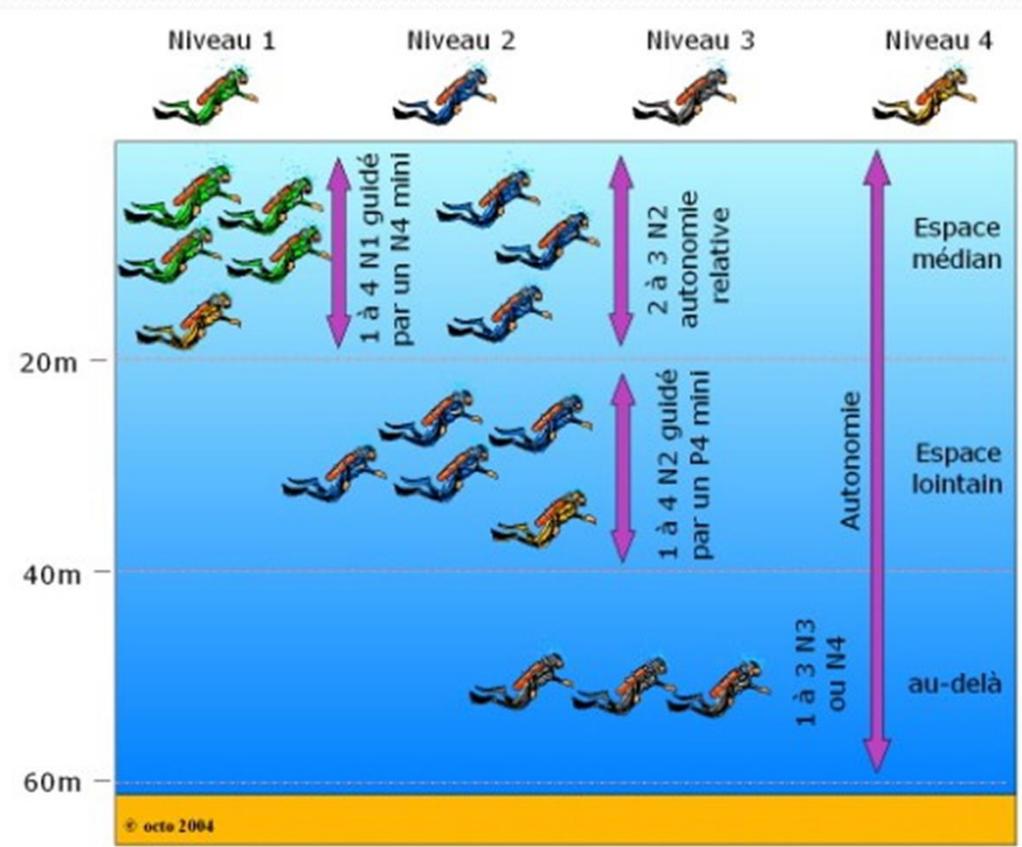
PASSERELLE FFESSM - PADI	
NIVEAU 1	OPEN WATER
PA20/PE40 et NIVEAU 2	ADVANCE OWD
R.I.F.A.P.	E.F.R.
PA40 et NIVEAU 3	RESCUE + Spécialité Deep Dive
	Master Scuba Diver
INITIATEUR	DIVEMASTER
NIVEAU 4 INITIATEUR	ASSISTANT INSTRUCTEUR
MF 1	OWSI

CMAS / PADI

Niveau de prérogative de plongeur	CMAS	PADI	Profondeur max. chez nos partenaires (PADI)
Niveau 1 (P1)	Plongeur 1 étoile*	Open Water*	18m*
Niveau 2 (P2)	Plongeur 2 étoiles	Advanced Open Water	30m**
Niveau 3 (P3)	Plongeur 3 étoiles	Rescue Diver	30m**
Niveau 4 (P4)	Plongeur 3 étoiles	Dive Master	30m**

Annexes





FYESSM	LIFRAS	FSSS	CMAS	INSTRUCTEUR	NAUI	CEDIP	PADI	IDEA	BSAC
INITIATEUR PISCINE				NIVEAU 1	SKIN DIVER INSTRUCTOR				
INITIATEUR CAPACITAIRE	MONTEUR CLUB	MONTEUR 1 ETOILE	MONTEUR 1 ETOILE	NIVEAU 2	ASSISTANT INSTRUCTOR	INSTRUCTEUR 1 ETOILE	ASSISTANT INSTRUCTOR	BASIC INSTRUCTOR	ASSISTANT INSTRUCTOR
MONTEUR FEDERAL 1 ^{er} DEGRE (MF1)	MONTEUR FEDERAL	MONTEUR 2 ETOILES	MONTEUR 2 ETOILES	NIVEAU 3	INSTRUCTOR	INSTRUCTEUR 2 ETOILES BEES 1	OPEN WATER SCUBA INSTRUCTOR MASTER SCUBA DIVER INSTRUCTOR EFR INSTRUCTOR SPECIALITY INSTRUCTOR	SCUBA INSTRUCTOR MASTER INSTRUCTOR DIVE MEDIC INSTRUCTOR SPECIALITY INSTRUCTOR	OPEN WATER INSTRUCTOR
MONTEUR FEDERAL 2 ^e DEGRE (MF2)	MONTEUR NATIONAL	MONTEUR 3 ETOILES	MONTEUR 3 ETOILES	NIVEAU 4	INSTRUCTOR TRAINER FORMATEUR D' INSTRUCTEUR	INSTRUCTEUR 3 ETOILES BEES 2	IDC STAFF INSTRUCTOR MASTER INSTRUCTOR	ASSISTANT TRAINER INSTRUCTOR	ADVANCED INSTRUCTOR
				NIVEAU 5	COURSE DIRECTOR DIRECTEUR DE COURS	BEES 3	COURSE DIRECTOR	COURSE DIRECTOR	NATIONAL INSTRUCTOR
done by Bernard Volant, NAUI Instructor #17853 (IT/CD) updated by Didier Magotteaux NAUI Course Director #32856, DAN Instructor #41005EI, Instructeur CEDIP *** #98166					TRAINING REPRESENTATIVE				